

devant les magistrats, il s'est présenté des personnes en relations avec Tammany, qui se sont portées successivement caution pour chaque émeutier.

Le président Roosevelt avait quitté Washington par train spécial, hier matin, de bonne heure, puis il avait fait ensuite usage d'un remorqueur du gouvernement pour se rendre à Long-Island.

A son arrivée à Oyster-Bay, il s'est rendu en voiture au bureau de vote et a déposé son bulletin dans l'urne. Il a été reçu respectueusement par un certain nombre de personnes, auxquelles il a serré la main en échangeant avec elles quelques paroles. Il est reparti ensuite immédiatement par train spécial pour Washington, où, avec quelques membres de son cabinet et ses amis personnels, il attend les résultats qu'on lui envoie immédiatement à Maison-Blanche par fil télégraphique spécial.

Le juge Parker, son concurrent démocrate, a voté de la même manière démocratique à Kingston (Etat de New-York), où était le bureau de vote le plus rapproché de sa maison d'Esopus. Il s'est rendu en voiture à Kingston hier matin à dix heures et demie. La foule s'est rangée pour le laisser voter le premier et il a été acclamé à son arrivée et à son départ.

Les Incidents de l'Action

Paris, 9 novembre. La neuvième chambre correctionnelle commence aujourd'hui l'examen du procès de diffamation intenté par Mme Marguerite Durand et M. Grosz à M. Victor Charbonnel et M. Lhermitte, rédacteurs à la Raison.

Ce procès est le plus nombreux incidents qui ont marqué la rupture entre MM. Charbonnel et Bérenger. Pour les demandeurs se présentent M. Léonard Deduc et M. Coulon; pour les défendeurs M. Labori et M. Julesmier. Les débats tiendront sans doute plusieurs audiences. Trente-six témoins sont cités, parmi lesquels figure M. Vadezard (Narcisse), « publiciste ».

On sait que le tribunal de commerce de Paris a déjà condamné la société du Journal l'Action, ainsi que Mme Durand et MM. Durand, Grosz, René et Henry Bérenger, 10.000 francs de dommages-intérêts envers M. Victor Charbonnel, pour brusque renvoi.

Les prévenus dans l'affaire MM. Charbonnel et Lhermitte, ont fait citer 37 témoins, parmi lesquels M. Delpech, sénateur et voici la déposition de ce dernier: « M. Labori, avocat de M. Charbonnel, lui demande en termes courtois si une somme d'argent avait été versée par les coulistiers à l'Action ».

M. Delpech se croit visé. Il trouve que la question est déplacée. MM. Charbonnel et Lhermitte interviennent alors et, s'adressant au témoin, lui disent: « Oui, vous avez touché l'argent des coulistiers. Nous vous le disons en face ».

M. Delpech répond: « Vous en avez menti! » M. Charbonnel demande au tribunal de lui donner acte que ce témoin vient de l'injurier.

M. Labori pose à ce moment la question suivante à M. Delpech: « Avez-vous pas, sous une forme ou d'une autre, touché une mensualité de 500 francs? »

Le témoin: « Oui, ces 500 francs ont été ajoutés aux 100 francs que l'Action me versait pour mes deux articles, mais ce supplément de traitement a été donné par M. Bérenger. »

M. Labori: Avez-vous une compétence particulière pour mener une campagne contre les agents de change? »

M. Delpech: Suis-je ici un accusé ou un témoin? M. Labori: Vous n'êtes pas accusé, mais vous auriez pu être accusateur, devant la cour d'assises, vous ne l'avez pas voulu.

M. Delpech: J'ai eu, en effet, l'idée de déferer au jury MM. Charbonnel et Lhermitte, mais mes amis m'en ont dissuadé, me faisant observer que les hommes politiques étaient à peu près certains de ne pas obtenir satisfaction devant la cour d'assises.

M. Labori: Je n'insisterai pas. Je ferai seulement remarquer: à entendre un membre du Parlement parler ainsi de la plus haute juridiction du jury, si c'est ce qu'il pense du jury, que penserait-il du suffrage universel? »

Cela ne s'expliquerait pas, si nous n'étions dans un temps où toutes les notions de la raison sont bouleversées.

A huitaine, la continuation de cette leçon de linge sale dans la famille franco-maçonne et anticléricale.

NOS GRANDES ÉCOLES

Une Statistique Paris, 9 novembre. La direction de l'enseignement secondaire vient d'établir l'état numérique des élèves des établissements publics d'enseignement admis en 1904 aux grandes écoles ou gouvernement.

Voici, pour chacune de ces écoles, quels ont été cette année les résultats obtenus: Ecole normale. — Sur 18 élèves reçus pour la section des lettres, 12 appartenaient aux lycées et collèges, 2 aux autres établissements publics d'enseignement (Frytaene militaire, Chaptal, Rollin, Colbert, J.-B. Say, Lavoiisier, Turgot), 4 aux facultés, soit un pourcentage de cent pour cent.

Sur 20 élèves reçus pour la section des sciences, 17 appartenaient aux lycées, 3 aux autres établissements, soit le même pourcentage.

Ecole Polytechnique. — Sur 169 élèves admis, 130 proviennent des lycées, 11 des autres établissements, soit un pourcentage de 81,7. Ecole de Saint-Cyr. — Sur 295 candidats reçus, 188 proviennent des lycées, 21 des autres établissements, soit un pourcentage de 70,40.

Ecole normale. — Sur 16 élèves reçus, 13 appartenaient aux lycées, 2 aux autres établissements, soit un pourcentage de 80. Ecole centrale. — Sur 234 candidats admis, 120 proviennent des lycées, 30 des autres établissements, soit un pourcentage de 64,09.

Institut agronomique. — Sur 80 élèves reçus, 66 proviennent des lycées, 2 des autres établissements, soit un pourcentage de 85.

L'an dernier, ces pourcentages avaient été les suivants: Normale lettres, 95; Normale sciences, 87,50; Polytechnique, 78,88; Saint-Cyr, 71,81; Navale, 71,66; Centrale, 63,94; Institut agronomique, 81,25.

La Délégation dans l'Armée

L'Incident Jaurès-Hartmann Paris, 9 novembre.

Le colonel Hartmann ayant envoyé des témoins à M. Jaurès, celui-ci s'est contenté de dire qu'il donnerait des explications dans son journal l'Humanité: Je comprends mal, écrit-il ce matin, l'animation du lieutenant-colonel Hartmann. Voici en effet comment j'ai parlé de lui:

« La presse réactionnaire fait grand état de lettres accusatrices du lieutenant-colonel en retraite Hartmann, mais elles prouvent précisément combien il faut se garder des impressions excessives et violentes. Il n'est possible d'entrer en controverse avec le colonel Hartmann, qui a fait et noblement son devoir en des jours terribles et qui a été frappé en plein cœur par la destinée, mais enfin, comment peut-il prodiguer comme il le fait depuis quelques jours le mot de délation? »

Ce n'est pas ravaler le caractère du lieutenant-colonel Hartmann que de le rappeler à plus d'équité et de modération envers les officiers républicains. Je lui ai demandé de juger d'autres officiers dont la dignité égale la sienne selon sa propre conscience et non selon les commentaires d'une presse fautive et impudente, voilà tout.

« Voilà tout », dit M. Jaurès. C'est peu. M. Jaurès joue sur les mots et se défile par la tangente, comme il en a l'habitude. Il ne s'agit pas de ce qu'il a écrit dans l'Humanité, mais de ce qu'il a dit à la Chambre. Il s'est exprimé ainsi: « M. le lieutenant-colonel Hartmann est aujourd'hui parmi les trop nombreuses personnes qui s'indignent avec une singulière véhémence des procédés qu'elles ont pratiqués elles-mêmes. » Et il lui reprochait enfin d'avoir « la vertu de l'escalier ».

Ces paroles n'ont qu'une bien faible ressemblance avec celles qu'il rappelle et celles qui sont au Journal Officiel: sont à coup sûr injurieuses. Comparer quelqu'un au sieur Molin, je crois que l'outrage est caractérisé.

LES TROUBLES D'INNSBRUCK

Vienne, 9 novembre.

Des informations particulières d'Innsbruck signalent un bruit qui n'a pas du tout été confirmé jusqu'à présent et d'après lequel des collisions auraient eu lieu entre des soldats de nationalité allemande et des soldats de nationalité italienne de la caserne du Cloître.

On ajoute que plusieurs soldats auraient été blessés. Le calme continue à régner dans la ville.

L'Incident anglo-russe

La Commission d'Enquête Paris, 9 novembre.

L'agence Havas communique la note suivante: « Les difficultés qui s'étaient élevées entre les gouvernements anglais et russe au sujet de la commission d'enquête arbitrale, sans être très graves, ont été cependant sérieuses et ont donné lieu à d'actifs pourparlers.

« Il s'agissait notamment de savoir si les officiers russes débarqués à Vigo devaient être considérés par la commission comme des témoins ou comme des responsables. Le gouvernement russe a admis que ces officiers pourraient être à la fois, suivant les phases de l'enquête, des témoins et des responsables et que d'autres responsabilités pourraient être érigées. »

« On voit que la commission se réunira dans une quinzaine de jours à Paris. Le local mis à sa disposition sera vraisemblablement celui qui a déjà servi, au ministère des affaires étrangères, aux travaux de la conférence de la paix hispano-américaine.

La Fin des Négociations

Londres, 9 novembre.

On s'attend ici à ce que lord Lansdowne annonce ce soir, au banquet annuel du Guild-Hall, l'heureuse conclusion de l'accord anglo-russe pour l'incident de Hull.

Les négociations duraient encore hier. Aussi, le texte de l'accord publié il y a quelques jours à ce sujet passe-t-il pour inexact.

LA GUERRE Russo-Japonaise

La Situation en Mandchourie. — Les Japonais à Port-Arthur. — Désordres en Russie.

Une Attaque Saint-Petersbourg, 9 novembre.

Voici le texte du télégramme du général Sakharoff à l'état-major, daté du 8: « Hier, au lever du soleil, les avant-gardes ennemies ont pris l'offensive. Elles ont attaqué nos avant-postes sur la ligne Tchanlang-Kouang et ont occupé les villages de Ouhary, Erhatz et Pahouzen-Voung.

« Nos troupes d'avant-postes, aidées par la cavalerie, ont pris l'offensive à leur tour et le feu de notre artillerie a délogé l'ennemi des villages par lui occupés, ce qui nous a permis de rétablir la même ligne de couverture qu'auparavant.

« Sur un autre front, pendant la journée, un feu d'artillerie peu intense a suffi pour empêcher l'ennemi d'organiser les défenses et les retranchements qu'il projetait d'établir. Dans la nuit du 8 novembre, des reconnaissances et incursions ont fait des reconnaissances et incursions l'ennemi sur tout son front. — SAKHAROFF. »

Le Duel d'Artillerie

Londres, 9 novembre.

Le Daily Telegraph a reçu la dépêche suivante du quartier général du général Oku, 6 novembre: « Le duel d'artillerie continue nuit et jour. Le feu de l'infanterie est intermittent. Les lignes des deux armées se sont rapprochées. Les cadavres restent sur le terrain, gisant sur les tranchées.

« Les pertes quotidiennes sont du reste minimes. La situation générale n'a pas changé. »

Le Général Linévitch

Saint-Petersbourg, 9 novembre.

Le général Linévitch, arrivé hier à Moulken, a été chaleureusement accueilli par les troupes, dont il est adoré. Il prendra aujourd'hui sur les positions le commandement de la première armée de Mandchourie. Son escorte se compose presque entièrement de chevaliers de l'ordre de Saint-Georges.

Le Circumbaïkaien

Saint-Petersbourg, 9 novembre.

Le ministre de la guerre, dans le but d'augmenter le contingent des troupes transportées quotidiennement en Mandchourie, vient d'accorder au prince Khlikoff, ministre des votes et communications, de décider que, parallèlement avec le fonctionnement du chemin de fer circumbaïkaien, il sera organisé, comme l'hiver dernier, une voie ferrée sur le lac Baïkal, aussitôt que l'épaisseur de la glace le permettra.

La Flotte russe dans la Méditerranée

Tunis, 9 novembre.

Les sémaphores des côtes tunisiennes signalent le passage en vue de Bizerte de plusieurs bâtiments de guerre russes, se dirigeant vers l'est. Des transports charbonniers les accompagnent.

Deux croiseurs de la marine anglaise viennent de faire une apparition soudaine dans les eaux tunisiennes. Ils sont repartis précipitamment.

Le Ravitaillement

Las Palmas, 9 novembre.

Quatre charbonniers allemands mouillent dans le port. Ils sont destinés à ravitailler l'escadre de la Baltique.

Le transport Bacarain, qui transporte les restes de Kruger, mouille également dans le port.

Graves désordres en Russie

Saint-Petersbourg, 9 novembre.

Un millier de réservistes de Moscou et de Volodga, trouvant fermés les buffets de la gare et les débits d'alcool du voisinage, ont saccagé ces établissements et la gare des marchandises.

Ils ont résisté à un régiment venu pour rétablir l'ordre. Le commandant a été, dit-on, tué. La troupe a tiré d'abord à blanc, puis à balles.

Il y a eu plusieurs victimes. Les réservistes sont consignés à la caserne.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Récit d'un Correspondant américain Chicago, 9 novembre.

Dans un télégramme envoyé de Nagasaki à la date d'hier, le correspondant du Chicago Daily News raconte son arrivée au phare de Liao-Ti-Chan, dans un canot avec lequel il était parti des îles Miao-Tao. Il dit qu'il a été recueilli par un torpilleur russe qui l'a conduit à bord du Peresviet, d'où il a été envoyé à bord du Bayan. Il assure que ces deux navires sont gravement endommagés.

poir, tandis que les autres officiers déclaraient ouvertement qu'ils étaient prêts à mourir.

Le correspondant américain ajoute qu'il a compté seize navires de guerre russes dans le port. Aucun d'eux n'était désarmé et seuls les petites mitrailleuses avaient été envoyées à terre pour compléter les batteries.

« J'ai été conduit devant le général Stoessel, poursuivi le correspondant américain et j'ai remarqué en route les avaries causées par le bombardement, malgré que les neuf dixièmes des obus lancés contre Port-Arthur n'aient fait aucun dégât.

« Les tués sont surtout des coolies et leur nombre ne dépasse pas une trentaine par semaine. La ville est remarquablement tranquille. Les boutiques sont ouvertes et les enfants jouent dans les rues. Un spec-tacle qui paraît particulièrement frappant est celui d'un officier qui apprend à quelques femmes à monter à bicyclette, tandis que les hommes volaient au-dessus d'eux.

« Dix chevaux sont abattus chaque jour pour fournir de la viande, mais il n'en reste plus que cent. Il y a cependant abondance de denrées alimentaires. »

Le général Stoessel a appris du correspondant Kouropatkine et il a été très étonné d'apprendre que le généralissime russe était à Moulken.

« Il n'y a alors aucun secours à espérer, s'est écrié le général. Il nous faut mourir ou aller dans les prisons de Matsuyama. »

Le général Stoessel s'est enquis de l'importance des échecs de Kouropatkine, mais il en a caché les nouvelles au reste de la garnison. Il a loué la bravoure et l'humanité des Japonais et déclaré qu'il était fier de combattre un tel ennemi.

Pendant que le correspondant déjeunait avec le général, une bombe a éclaté au dehors, faisant trembler les vitres des fenêtres, mais la conversation ne fut pas interrompue, personne ne semblant s'occuper du bombardement.

L'Assaut suspendu

Londres, 9 novembre.

Une dépêche de Ché-Fou au Daily Mail dit que l'assaut de Port-Arthur a été suspendu.

La tentative faite par les Japonais de conserver les forts qu'ils avaient pris n'a réussi que partiellement, à cause de la vigueur du feu croisé des Russes.

Ché-Fou, 9 novembre.

Le bombardement de Port-Arthur se poursuit avec violence. Les obus tombent en quantité telle que les Russes ont virtuellement abandonné les docks; soixante Chinois ont quitté Port-Arthur, le 7 courant, en raison de la cherté des vivres.

Un si grand nombre d'hommes ont été tués, de part et d'autre, durant les derniers assauts, que beaucoup de cadavres sont restés pendant plusieurs jours sans sépulture. Des chiens chassés de la ville qui rôdaient affamés sur le champ de bataille se sont jetés sur les cadavres et les ont dévorés.

Les soldats russes, frappés d'horreur à ce spectacle, ont tué ces chiens à coups de fusil.

Les batteries de Mont-Or ont raison peut-être durant les derniers mois, en raison, croit-on, de la pénurie des munitions. La nouvelle ville chinoise est presque complètement détruite. Des milliers de maisons ont été démolies, ce qui a procuré à la garnison une provision abondante de bois de chauffage.

La majorité des édifices et des entrepôts appartenant aux étrangers ont été détruits par des incendies qui se déclarent à chaque instant.

DRAME DE LA MISÈRE

Paris, 9 novembre.

Au numéro 28 de la rue Feutrier habitent les époux Pallaboz; le mari, âgé de 60 ans, marchand des quatre-saisons, perclus de douleurs, était devenu depuis quelques temps incapable de tout travail, et sa femme, Léonie, devait, par conséquent, faire de conjectures, subvenir seule aux besoins de son mari et à ceux de leur petite fille Yvonne, âgée de 8 ans.

Ces temps durs, Hector Pallaboz, malgré par son impuissance à calmer sa maladie et à soulager sa femme dans sa lourde tâche quotidienne, se montrait sombre et manifestait son dégoût de la vie.

Hier, après-midi, après le déjeuner pris en commun, Mme Pallaboz quitta son mari pour aller vaquer à ses occupations.

Quelques moments après, la congèrge de l'immeuble, en montant une lettre à un des locataires, constata, en passant devant la porte du logement de M. Pallaboz, qu'une violente odeur d'oxyde de carbone s'en dégageait. Comme elle avait souvent entendu Pallaboz exprimer son intention de se suicider, elle fit prise d'un sursis et se précipita. Elle frappa à la porte et, n'obtenant pas de réponse, elle courut en toute hâte chercher un serrurier.

Il ouvrit la porte du logement; sur le plancher gisaient le vieillard et l'enfant, non donnant plus signe de vie; au milieu de la pièce, un réchaud de charbon achevait de se consumer.

Les deux pauvres êtres furent transportés dans un pharmacie de la rue de Clignancourt, où les soins leur furent prodigués. Puis Pallaboz fut dirigé sur l'hôpital Lariboisière, pendant que sa fille était conduite à l'hôpital Bretonneau. Les médecins qui signent les deux infortunés considèrent leur état comme très grave.

Mme Pallaboz n'a eu connaissance du drame qui venait de se dérouler chez elle qu'en rentrant le soir, après son dur labeur terminé.

Avant de tenter de se donner la mort, le marchand des quatre-saisons avait écrit une longue lettre, adressée à sa femme, dans laquelle il lui faisait connaître les motifs de son acte de désespoir.

UNE PLUIE DE CENDRES

Rome, 9 novembre.

Pendant la matinée, les habitants du faubourg de San Lorenzo, qui est le plus voisin du cimetière de Campo Verano, ont été vivement émus par une pluie de cendre noire, presque impalpable, qui s'est déposée sur tous les objets dans plusieurs appartements.

Cette légère couche de suie était d'une ténacité inouïe, et partout où elle était tombée, sur des draps et des rideaux, elle laissait au nettoyage des traces inadmissibles de noir de fumée.

Ce phénomène s'étant produit à une époque où les femmes du peuple continuent à visiter le cimetière, une sorte de terreur superstitieuse s'était emparée de plusieurs familles, d'autant plus que l'usage veut que le jour des morts on allume des lanternes, des veilles et des cierges sur les tombes des défunts.

Les comères du quartier prétendaient que la pluie de cendre était due précisément à ces innombrables luminaires qui, la nuit, semblent autant de lucioles ou de feux-follets perdus dans les ténèbres du Campo Santo. Les faticchieri racontaient que les âmes des morts se plaçaient ainsi de l'oubli des vivants, et les églises de San Lorenzo, de Santa Bibiana et du Sacro Cuore furent, dans l'après-midi, envahies par une foule de bigotes qui venaient demander des messes pour leurs parents trépassés.

Comme le phénomène demandait une explication plus scientifique, on l'expliqua par le récent éboulement du cône du Vé-suve. Depuis cet éboulement, le volcan lance des souffées intermittentes de fumée noire mêlée de flammes qui, la nuit, prennent des teintes de sang.

Chaque bouffée du Vé-suve est suivie précisément d'une pluie dense de cendres noires sur tous les villages qui s'accrochent au flanc du volcan. Naples même a été couverte de cette impalpable poussière de suie, et les savants ont mesuré qu'il a suffi de vents violents pour apporter jusqu'à Rome un peu de cette pluie de cendres.

Echos & Nouvelles

LA GUERRE ET LES TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

Le ministre des affaires étrangères demande à la Chambre un crédit supplémentaire de 150.000 francs pour payer les frais de dépêches télégraphiques nécessités par la guerre russo-japonaise.

Voici, en effet, ce qu'il a dépensé pendant les six premiers mois de l'année le ministre des affaires étrangères pour se renseigner sur les événements d'extrême-Orient et pour envoyer ses instructions: pour Tokio, 68.804 fr.; Pékin, 18.019 fr.; Chang-Hay, 18.377 fr.; Cêfou, 5.395 fr.; Séoul, 30.643 fr. Total: 166.050 francs.

Cent soixante-six mille francs en six mois, cela fait bien près de mille francs par jour.

DANS LES BUREAUX DE POSTE

La Caisse d'épargne postale a des avantages, mais aussi bien des inconvénients. Nous n'en voulons pour preuve que la petite scène que voici et à laquelle nous avons assisté hier:

« Une brave cuisinière se tient devant l'unique guichet ouvert et qui est affecté à la délivrance et au paiement des mandats et bons de poste à la vente des timbres, aux dépôts de la Caisse d'épargne. Elle dépose cent francs. L'employé, après d'interminables écritures, invite la déposante à signer.

— Sur quelle ligne, s'il vous plaît? — Sur celle-ci. — Au-dessus, ou au-dessous? — Juste au-dessus. — Faut-il signer mon nom en entier? — Oui. — Mon nom de jeune fille, ou celui de mon mari? — Je ne sais pas écrire! — Et derrière cette brave femme dix personnes attendent leur tour.

« Un peu de statistique vraie, parce que officielle, — en douteriez-vous par hasard? — à propos des postes, télégraphes et téléphones (P. T. T.). Les Etats-Unis comptent 78.000 bureaux; l'Allemagne, 45.623; la Grande-Bretagne, 22.400; les Indes anglaises, 13.600; la France, 11.400; l'Italie, 8.000; l'Autriche, 7.000; la Russie, 6.200; le Japon, 4.500; la Suisse, 3.700; la Suède, 3.300.

En Allemagne, le nombre des employés s'élève à 233.176, aux Etats-Unis à 228.823, en Angleterre à 179.000, en France à 77.000.

Si l'on fait la comparaison des bureaux ou du nombre des employés avec celui des habitants desservis, on arrive à constater que la Suisse occupe le premier rang; viennent ensuite l'Angleterre, les Etats-Unis et la France.

Un Arrêt du Conseil d'Etat

M. Charvet avait adressé au conseil d'Etat une requête contre un arrêté, en date du 12 juin 1903, par lequel le conseil de préfecture du département du Rhône avait rejeté sa demande en décharge de la contribution des patentes à laquelle il a été imposé pour l'année 1902 sur le rôle de la commune de Lyon, en qualité de marchand de charbon de terre en gros.

Les représentants de M. Charvet, dans la demande introductive d'instance, manifestent l'intention de présenter des observations orales devant le conseil de préfecture. Celui-ci ayant statué sans les avoir convoqués, contrairement aux termes de l'article 44 de la loi du 22 juillet 1890, M. Charvet demandait l'annulation de l'arrêté en question.

Le conseil d'Etat lui a donné gain de cause pour ce motif. L'arrêté est annulé et le requérant est renvoyé devant le conseil de préfecture du Rhône, « pour être statué sur sa réclamation, après instruction régulière ».

Le conseil d'Etat a fait droit à la requête de M. Bouillet contre un arrêté en date du 1^{er} mai 1903, par lequel le conseil de préfecture du département du Rhône avait rejeté sa demande en décharge des droits de patentes auxquels il a été imposé dans la ville de Lyon, sur le rôle supplémentaire du deuxième trimestre de l'année 1902, en qualité de fabricant de limonades gazeuses.

LA VIE LYONNAISE

Congrès National des Entrepreneurs TROISIÈME JOURNÉE

Les visites aux industries. — Le banquet.

Les entrepreneurs, ayant terminé leurs travaux, ont visité hier les usines de la Cie, etc., puis ont été reçus, en un déjeuner intime, grand dîner offert par la Chambre syndicale de Lyon à tous les participants étrangers; visite au magnifique musée de la soierie; le soir, grand banquet aux cinq cents convives.

Toutes les autorités présentes au congrès y assistent; nous y voyons notamment M. Maron, chef de cabinet du ministre des Travaux publics, M. le Préfet du Rhône, M. Cadet, représentant le Maire de Lyon; M. Maron, président de la Chambre de Commerce; M. Brizon, président du tribunal de Commerce; M. Brizon, secrétaire général de l'Union des Chambres syndicales; M. Desjardins, président de l'Académie d'Architecture, Tarcher, Perrin, Billon, Panifique, etc.

Dès le début M. Fréby, offre à M. Brizon, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, au nom de tous ses collègues, une bronze splendide, « le Génie du Progrès » et le félicite de sa brillante carrière, que si jeune, il a déjà remplie. Aussi chacun a-t-il applaudi à cette distinction. Déjà M. Brizon a reçu une bronze magnifique et une croix en brillants de ses collègues du tribunal de Commerce, en signe de leur souvenir charmant de ses années de royaume.

M. Brizon, très ému, remercie tous ses collègues du bâtiment de cette manifestation qui lui va droit au cœur et qui est pour lui une preuve si grande d'estime et d'amitié.

On dessert, M. Fréby, porte le toast loyal au chef de l'Etat et félicite ses collègues de travail laborieux et fécond de ceux qui forment le vœu que le Parlement prenne en considération les vœux émis.

M. le préfet remercie le président de ses félicitations et espère qu'il sortira un grand bien de cette collaboration entre les syndicats du bâtiment et les pouvoirs publics, ainsi qu'il le fera valoir dans le rapport qu'il fera à l'occasion de la prochaine session du conseil et le travail par l'harmonie des intérêts et l'accord des volontés. Le gouver-nement attend les résolutions du congrès pour le présenter aux Chambres. M. Alapetite lève son verre à la paix sociale par la Justice et par la Vérité.

M. Soulié, président de l'Union, remercie ses collègues de l'effort laborieux qu'ils ont produit et tout spécialement de leur inoubliable que le congrès a reçu, dans la cité lyonnaise, hospitalité unique au monde. Il attend avec confiance la création de cette grande fédération nationale des syndicats du bâtiment de France, est lève son verre aux entrepreneurs, à la ville de Lyon.

On applaudit le toast, plutôt confus de MM. Maron et Cadet.

M. Brizon se fait entendre, ainsi que M. Isaac qui, au nom de la Chambre de Commerce appelle l'attention des syndicats sur le régime hebdomadaire et sur le délai de congé, questions à l'ordre du jour, si difficiles à résoudre.

Les congressistes applaudissent encore MM. Janvier, du N.O.; Chavalier, de Moulins; Liégeois, de Bordeaux; Billotte, de Marseille, dans un impromptu plein d'humour.

Ainsi s'achève le congrès national des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics. Francouaire.

Les Droits de Patente à Lyon

Un Arrêt du Conseil d'Etat M. Charvet avait adressé au conseil d'Etat une requête contre un arrêté, en date du 12 juin 1903, par lequel le conseil de préfecture du département du Rhône avait rejeté sa demande en décharge de la contribution des patentes à laquelle il a été imposé pour l'année 1902 sur le rôle de la commune de Lyon, en qualité de marchand de charbon de terre en gros.

Les représentants de M. Charvet, dans la demande introductive d'instance, manifestent l'intention de présenter des observations orales devant le conseil de préfecture. Celui-ci ayant statué sans les avoir convoqués, contrairement aux termes de l'article 44 de la loi du 22 juillet 1890, M. Charvet demandait l'annulation de l'arrêté en question.

Le conseil d'Etat lui a donné gain de cause pour ce motif. L'arrêté est annulé et le requérant est renvoyé devant le conseil de préfecture du Rhône, « pour être stat

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Lyon and Paris, including various bonds and shares.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and international exchange rates.

2437, Croix-Rousse 397, Dijon 185, Neuville 360, Bron 73, Nouvelle 320, Haussa de Bergougnan que nous avons recommandé à 1000/1050 environ.

442.50, Vienne 428, Chemins locaux 415.

TREBLA. Le chroniqueur Trebla répond à toutes demandes de renseignements. Joindre un timbre de 0.15 pour la réponse.

Le résultat obtenu par la Société des actions de la Société, ce solde sera mis en paiement à partir du 7 novembre courant, contre remise du coupon n° 7 des actions de jouissance (net au porteur, 64 fr. 55).

L'élection ou plutôt l'assurance de la réélection de M. Roosevelt à la présidence des Etats-Unis a bien influencé le début de la bourse; à tort ou à raison, les spéculateurs regardent M. Roosevelt comme le protecteur des trusts et célèbrent sa victoire.

Le marché des mines reste bien tenu, quoique les communications soient interrompues entre Paris et Londres.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Café-Restaurant Américain. Le coupon n° 98, de 5 francs net d'impôts, deuxième acompte de l'exercice 1904, sera payé à partir du 15 novembre courant.

Procédés Harvey. L'Assemblée générale ordinaire du 20 octobre ayant voté le paiement d'un solde de dividende de 67 fr. 25 par action sur les

6.350 actions de la Société, ce solde sera mis en paiement à partir du 7 novembre courant, contre remise du coupon n° 7 des actions de jouissance (net au porteur, 64 fr. 55).

Société des actions de la Société. Les résultats obtenus par la Société des actions de la Société, ce solde sera mis en paiement à partir du 7 novembre courant, contre remise du coupon n° 7 des actions de jouissance (net au porteur, 64 fr. 55).

Les recettes totales ont atteint 29.640.000 et les bénéfices d'exploitation ont été de 6.146.472 marks. Si l'on en déduit les frais généraux, soit 1.687.272 marks, on voit que le bénéfice brut a été de 4.459.200 marks.

Recettes au 15 au 21 octobre 1904... Augmentation en 1904... Recettes à partir du 1er janvier 1904... Augmentation en 1904...

Le Gérant: CLAUDIUS LAMURE.

Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon.

LOTTERIE-TOMBOLA de la Société Protéctorice de l'Enfance de Lyon. Tirage: 15 Avril 1905. Gros Lots: 10.000 fr. et 1.000 fr.

Toile Souveraine. Contre Douleurs PLAIES ET BLESSURES. Fabrique av. du Doyné, 5, au 1er LYON.

150.000 francs avec UN franc! DERNIERS BILLETS LOTERIE. Pour la Construction d'un MUSÉE à VALENCIENNES. Tirage: 15 Décembre 1904 UN fr.

QUINA-LAROCHE. Elixir VINEUX. Apéritif, Fortifiant, Fibrifuge.

AGRANDISSEMENTS d'après Photographie. Tous travaux d'amateurs. Grand choix de vues pour projections.

LA FIGATINE. PRISE PURE AVEC LE LAIT. le plus Exquis et le plus Nourrissant DES DÉJEUNERS.

Augmentez votre Revenu. Méthode sûre, doub. capital ch. ann. 100 fr. au-dess. pouv. être re...

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE. Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES.

A VENDRE. Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Collonges, près de la Saône.

A LOUER. de suite, qual. Claude-Bernard, 8, près le pont de la Guillotière, bel appartement au 3e, 3 pièces, 3 alcôves, grand vestibule, grand balcon sur le quai.

LE THE MANDARINS. Qualité extra supérieure. Dans toutes les bonnes Epicerie et Maisons de Comestibles.

PHOTOGRAPHES. Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-cyanotype, travaux p. amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels.

TRESOR DES CHEVEUX. ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR. Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu.

VERS et COBYLATIONS des enfants guéris par la Poudre Vermifuge LION.

TONI-KOLA VIN de. Seul produit hygiénique et tonique, à base exclusive de l'Extrait de Kolas frais.

DÉPOT GÉNÉRAL. Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, LYON. TÉLÉPHONE 30-67.

PRÊT argent sur signature, long terme, Discretion Société Indus. Belle, rue Lafayette, 33, Paris (2e année).

PHARMACIE BARRAJA. 415, cours Lafayette, 415. N.B. - Il sera répondu par retour du courrier à toute lettre affranchie et à toute demande de renseignements.

REPRÉSENTANTS sér. dem. p. imp. fabr. huiles et savons, fort. rem. on app. fixes de 150 f. p. mois. Ecr. Alphonse Lombard fils, Saion (Bouches-du-Rhône).

La Tisane OLLAGNIER, de Villeurbanne. Aux Herbes de Pays, Dépuratives et Rafraichissantes.

LES HÉMORROÏDES. Les Hémorroïdes sont internes ou externes, et dangereuses dans l'un ou l'autre cas, car la conséquence Hémorroïdes est la fistule oscale avec tous les ennuis qu'elle entraîne et presque toujours une opération.

GUERISON. BOUTONS. ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR. Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu.

NEZ OREILLES. Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs qu'un merveilleux traitement vient d'être découvert par l'Institut pour la guérison des affections du nez.

LE RAPPEL REPUBLICAIN DE LYON. Journal Démocratique Quotidien. Rhône et départements limitrophes... Trois mois: 5 fr.; Six mois: 10 fr.; Un an: 20 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT. Je soussigné (1) demeurant à... déclare souscrire un abonnement de (2) au Rappel Républicain et m'engage à verser la somme de... à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

LES NUITS ROUGES. PAR Jules MARY. PREMIÈRE PARTIE. L'Armée des Misérables. Sur la lande, le brouillard, pareil à une gaze d'une extrême finesse que faisait flotter le moindre secousse de la brise.

Lucie Breen, elle aussi, avait entendu. Elle s'était dressée brusquement... et soudain, dans la dernière lueur du crépuscule, se détachait sur le ciel où des nuages semblaient embrasés d'un incendie, apparut la haute taille de Robert Traynor marchant vers Kaiber.

Ned Grimes arma son fusil avec précaution. — Milès si nous en finissons tout de suite, et si je logeais une balle dans la tête du traître? — Impossible, avec Lucie Breen en face de nous.

faire le signe de la croix. Son heure est venue. Hélène s'avancait. En se voyant seule au milieu de la montagne, alors que la nuit l'enveloppait de ses ombres et que déjà les moindres objets se faisaient indistincts et prenaient des formes fantastiques, elle avait peur et se repentait de n'avoir pas suivi la chasse de plus près.

vous ai vue de loin suivre la chasse et je vous attendais. — Que voulez-vous de moi? — Je viens vous prier de ne plus revoir Robert Traynor... Il est impossible que vous l'aimiez... Une grande dame comme vous ne peut s'abaisser jusqu'à aimer un paysan...

jours, bien que vous soyez plus belle que moi, que si vous le laissez, il me reviendra. Il vivra peut-être quelque temps avec vous, mais je saurais me faire entendre et si vous le dévouez, si attentive qu'il en serait dégoûté, j'en suis sûre, et que peut-être il finirait par vous oublier et par m'être reconnaissant comme un rêve cette passion que vous m'avez fait pour vous. Laissez-le moi, je vous en supplie, et surtout, ne m'oubliez pas trop.